

■ ANESM – Bienveillance des personnes âgées en Ehpad

L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) publie les premiers résultats de la 3^{ème} enquête nationale relative au degré de déploiement des pratiques professionnelles concourant à l'amélioration de la qualité de vie (bienveillance) dans les Ehpad.

Réalisée dans le cadre de l'opération « Bienveillance des personnes âgées accueillies en établissement » engagée par le secrétariat d'Etat à la Solidarité, cette enquête – conduite dès 2008, renouvelée en 2010 puis 2015 par l'Anesm – a pour objectifs :

- d'une part d'engager les professionnels dans la démarche d'auto évaluation de leurs pratiques ;
- d'autre part de réaliser un état des lieux national des pratiques de bienveillance dans les établissements.

Publié le 18 février 2016

[En savoir plus](#)

MEDICO-SOCIAL

■ EHPAD : un chariot d'urgence pour gérer les crises

Sciences et avenir salue l'initiative de l'Institut du Bien Vieillir Korian sur les « troubles aigus du comportement » des personnes âgées, notamment dans le cadre de la maladie d'Alzheimer. Quarante Ehpad du Groupe expérimentent l'efficacité d'un chariot d'activités flash sur le niveau de stress, l'agressivité et les déambulations de résidents agités. Une thérapie non médicamenteuse visant à dévier rapidement leur attention par une stimulation récréative et plaisante.

Publié le 5 février 2016

[En savoir plus](#)

■ ARS Ile-de-France – EHPAD : Conduite à tenir en cas d'urgence

Les fiches de conduite à tenir en EHPAD ont été créées pour guider les aides-soignants, aides médico-psychologiques et infirmiers dans certaines situations d'urgence, en l'absence de médecin dans l'établissement.

Disponible en version papier au format poche ou sur smartphone, ce guide est toujours à portée de la main. Avant de l'utiliser, vous former à son contenu avec votre médecin référent est souhaitable, au moins pour la fiche pivot « zéro » à laquelle toutes les autres fiches font référence.

Ce guide est le fruit d'un travail conjoint de l'ARS Île-de-France et de la Société de Gériatrie et de Gérontologie d'Île-de-France. Plus de 100 professionnels ont contribué à sa réalisation.

Publié le 22 janvier 2016

[En savoir plus](#)

■ ANESM – RBPP « Prendre en compte la santé des mineurs/jeunes majeurs dans le cadre des établissements/services de la protection de l'enfance et/ou mettant en œuvre des mesures éducatives »

L'Anesm publie ses recommandations de bonnes pratiques destinées aux professionnels du champ de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse afin de les guider dans leurs pratiques liées à la prise en compte de la santé des enfants/jeunes majeurs accueillis dans leurs services. Les notions de développement et de bien-être sont pleinement considérées dans ces recommandations, conformément à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et à la Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

De ce fait, les recommandations intègrent la santé des mineurs/jeunes majeurs dans la démarche d'accompagnement global et comme faisant pleinement partie du projet pour l'enfant.

Publié le 19 janvier 2016

[En savoir plus](#)